damné le roi, mais il ne l'eussent pas fait exécuter...

Je ne connais de mes jours, cher et grand historien, qu'un seul représentant de 93, et c'est vous.

Vous, le républicain de 1825, qui avez été contemporain de ces hommes et qui, seul, avez hérité de leur audacieuse énergie.

Quel autre que vous aurait conçu l'idée de concentrer les forces de la France pour cerner, bombarder, brûler une ville de deux millions d'âmes, la capitale du pays?

Henri IV avait reculé, et son droit était entier. Il avait négocié, lui, *le roi*. Vous, sans même avertir, vous avez écrasé et brûlé.

Voilà les hommes de 93 et de la Commune affranchie.

Et si vous parlez des cruautés des derniers jours, on répondra qu'elles ne peuvent être reprochées à la Commune, qui, en fait, n'existait plus les 23 et 24 mai. Je crois avoir présidé la dernière séance, vers le 19 ou le 20 mai.

Elle est aussi innocente des horreurs qui ont accompagné sa fin et flétri sa cause que des faits du 18 mars, où elle n'était pas encore née, et où, laissez moi vous le dire, l'attitude des hommes du 4 Septembre n'a pas été d'un héroïsme indiscutable.

Vous allez trouver, monsieur, que tout cela est bien hardi. Votre cœur vous dira que ce libre langage est un *minimum* permis à celui qui, après avoir été longtemps un admirateur, est aujourd'hui un adversaire vaincu.

D.-TH. RÉGÈRE (de Bordeaux).

Prison de Versailles, 2 août 1871.

Qu'en pense M. Thiers? Je sais bien que, si Régère l'admire, c'est un peu de baume sur des blessures adroitement portées.....

⁂

Toujours drôles ces Anglais dans leurs façons de procéder. La reine Victoria, par exemple, dont la vie retirée est l'objet de tant de plaintes de la part des bourgeois et des gens de qualité de Londres — *gentry and nobility* — ne s'est pas renfermée dans un silence dédaigneux comme aurait fait le souverain d'un autre pays *généralement quelconque*.

Elle a réuni la Faculté et s'est fait expédier un certificat d'incapacité physique dont un extrait a paru dans la *Lancette*, journal médical, et dans d'autres organes de publicité.

Et voici ce que dit cette attestation peu galante :

Sa Majesté ne peut soutenir physiquement les effets de la chaleur concentrée dans les appartements renfermant un grand nombre de personnes; elle ne peut non plus se faire à un long séjour à Londres. Les réceptions qu'elle ferait dans les soirées seraient, pour Sa Majesté, une cause de malaise général, suivi d'insomnie ou d'un sommeil lourd et agité et d'un violent mal de tête. La reine, lorsqu'elle visite le palais de Buckingham, est presque toujours atteinte de ces sortes d'indispositions. Les gens de la profession comprendront aisément, sans qu'il soit besoin d'entrer dans de plus amples détails, la nécessité qui oblige les conseillers médicaux de Sa Majesté à exercer la plus grande diligence afin de prévenir le retour de ces symptômes. Il ne faut pas oublier non plus que la reine est âgée de près de 53 ans. On ne trouvera pas étonnant qu'elle n'ait pas conservé, à cet âge, la remarquable vigueur physique dont elle était douée il y a de cela une vingtaine d'années.

C'est donc à tort que l'on se plaint de l'espèce de vie de retraite dans laquelle se renferme Sa Majesté et de son absence de toutes les grandes réunions publiques.

Maintenant, la question c'est de savoir si les Anglais, qui ne se piquent pas de galanterie, ne répondront pas à ce plaidoyer médical en disant :

— Puisque Sa Majesté n'est plus apte à remplir son métier de reine constitutionnelle, qu'on lui donne les invalides.

⁂

M. Saint-Marc-Girardin défendant la liberté de la presse, voilà qui va surprendre bien des gens. Ses arguments ne sont d'ailleurs pas très flatteurs pour les journalistes, qui, heureusement, sont habitués à ces aménités... et se chargent de faire mentir leurs adversaires. Voici ce que raconte la chronique de la *France* :

On s'occupait hier, dans le 11e bureau, d'une proposition relative à quelque mode spécial de composition du jury en matière de presse. Tout ce qui touche à la législation sur les journaux est un peu la bouteille à l'encre. Les honorables avaient donc échangé à ce sujet de nombreux arguments, très pertinents, cela va sans dire, lorsque le président du bureau, M. Saint-Marc-Girardin, a pris à son tour la parole :

— Mon opinion va vous surprendre peut-être, mais je ne crois pas à ce qu'on appelle délits de presse; cela, en vérité, n'existe pas.

— Tenez, messieurs, voulez-vous que je vous dise la seule différence qui existe entre la presse libre et la presse asservie? Voilà : quand les journaux ne sont pas libres, on ne calomnie que les honnêtes gens; quant ils le sont, au contraire... eh bien, alors on calomnie tout le monde.

⁂

Est-ce que d'aventure maître Bismarck aurait trouvé aussi fin que lui? Le chancelier voulait achever diplomatiquement l'Autriche saignée à blanc, et militairement, en 1866. Or, d'après une dépêche de Vienne :

La *Presse* croit savoir que les négociations entamées à Gastein, entre le prince de Bismark et le comte de Beust, n'aboutiront à aucun résultat. La nouvelle entrevue projetée entre l'empereur François Joseph et l'empereur Guillaume est devenue très douteuse.

On mande de Gastein à la *Nouvelle Presse libre* que MM. de Beust et Bismarck ont eu, hier, une conférence de trois heures. On prétend qu'ils ont traité la question roumaine, qui ne serait pas, après tout, si difficile à arranger. M. de Bismarck veut maintenir le prince Charles, mais il insiste pour intervenir en faveur des créanciers allemands de Roumanie. M. de Beust est d'accord sur la question du maintien du prince Charles, mais il ne veut, en aucune façon, prendre part à une intervention même diplomatique.

⁂

Caricature d'un journal suisse.

Une chambre à coucher. Madame Adolphe en train de se déshabiller jette à Monsieur Adolphe un regard coquet :

— Adolphe, si nous allions fonder une dynastie!

GEORGES CERISIER.

LA COMMUNE

Jugée par Karl MARX

Le *New-York Herald*, qui nous arrive à l'instant, contient une correspondance du plus haut intérêt. Le journal américain a envoyé un de ses rédacteurs auprès du célèbre chef de l'Internationale, Karl Marx, et publie un compte rendu très détaillé de leur conversation.

Le journaliste interrogeait l'agitateur sur le rôle joué par l'association dans l'insurrection communale :

On a dit et écrit, a répondu Karl Marx, beaucoup d'absurdités sur les grands projets de révolte tramés par l'Internationale. Il n'y a pas là un mot de vrai. La vérité est que l'Internationale et la Commune ont fonctionné ensemble pendant une certaine période, parce qu'elles combattaient le même ennemi; mais il est tout à fait faux de dire que les chefs de l'insurrection agissaient en vertu des ordres reçus du Comité central de l'Internationale de Londres. Ici nous n'avons rien su de l'attaque faite sur Montmartre le 18 mars jusqu'à ce que toute la ville fût au pouvoir de la garde nationale, et nous n'avions certes aucun moyen de donner des ordres, quand même nous aurions été disposés à le faire. Nous laissons toujours le peuple agir selon les circonstances, en nous contentant de l'aider de nos conseils. C'est là ce que nous avons fait à Paris, avec cette différence qu'il nous était impossible de donner des conseils tant que l'insurrection n'a pas été un fait accompli.

Immédiatement après l'affaire du 22 mars, je conseillai aux insurgés de marcher sur Versailles et de ne pas attendre plus tard que le 25. S'ils avaient fait cela, le succès était certain... Ils ont perdu cette magnifique occasion par l'incapacité de leurs chefs, et à partir de ce moment je prévis le résultat et j'en fis la prédiction à nos comités. Si la garde nationale avait été bien commandée, elle aurait pu réussir même le 3 avril, quand elle a fait une sortie sous Bergeret et Flourens.

Le correspondant ayant interrogé Marx sur quelques-uns des principaux personnages de la Commune, il a obtenu les réponses suivantes :

Flourens n'était pas un général. C'était un républicain, un grand philanthrope, l'homme le plus bienveillant du monde, un grand savant; mais il paraissait absolument fou quand il parlait politique, et il n'était pas plus capable de conduire une armée qu'un enfant de dix ans.

Bergeret était complétement incapable. C'était un ambitieux, qui n'avait d'autre recommandation que sa violence. Je ne suis même pas sûr qu'il soit honnête. Je ne crois pas qu'il soit membre de l'Internationale.

Sur Cluseret, j'ai quelque chose à vous dire que je ne voudrais pas encore divulguer, parce qu'il peut n'être pas entièrement hors de danger. Il n'est pas et n'a jamais été membre de l'Internationale. (Ici Marx a donné sur Cluseret et ses rapports avec la Commune des détails très intéressants, que le correspondant ne se croit pas autorisé à publier.)

Quant à Rossel, je ne sais trop que dire. C'était évidemment un homme très ambitieux, et, je le crois, honnête. C'était un officier d'un mérite reconnu. Cependant il a fait des choses fort étranges. C'est probablement lui, plus que Bergeret, qui a conspiré contre Cluseret et l'a fait arrêter. Il l'a dénoncé secrètement à un grand nombre de membres de la Commune, et ensuite il les a tous étonnés en lui prodiguant les plus grands éloges, ce qui ne l'a pas empêché de le faire enfermer soigneusement à Mazas.

Assi n'a jamais été membre de l'Internationale. Son nom était sur la liste des clubs qui se réunissaient à Paris, et il a été élu pour la seule raison que son nom commençait par un A... C'est un idiot, et je doute de son honnêteté. Beaucoup le regardent comme un mouchard, au service du gouvernement de Versailles.

Quant à La Cécilia, je le regarde non seulement comme un âne, mais comme un traître.

Félix Pyat est un grand déclamateur et un plus grand lâche encore

Victor Hugo est sans contredit un grand poëte; mais c'est un de ces hommes toujours prêts à épouser une cause qui plaît à leur imagination. On ne peut compter sur lui.

Rochefort a du bon. Il a courageusement combattu l'Empire, et pendant le règne de la Commune, il a sévèrement critiqué les deux partis, leur a distribué de rudes horions par portions à peu près égales, et je crois que de part et d'autre on était également irrité contre lui. Il faut convenir que ses critiques étaient aussi justes qu'impitoyables. Cependant ce n'était qu'une espèce de bohème littéraire, sans autre éducation que celle qu'il a ramassée dans les rues, un grand gamin, et rien de plus quoiqu'il ait déployé dans bien des cas beaucoup de bon sens, ce que personne ne comprend mieux que ses adversaires.

Parmi les membres principaux de la Commune, il n'y en avait que cinq qui fussent de l'Internationale : c'étaient Flourens, Dombrowski, Duval, Rigault et Wobleski.

Sur les principes de l'*Internationale*, Marx s'est exprimé à peu près de la manière suivante :

Nous attaquons également la monarchie et le capital. Ils appartiennent l'un et l'autre à un âge et à une civilisation qui disparaissent rapidement. La féodalité, l'esclavage, la monarchie, le capital, le monopole, tous doivent s'évanouir successivement de la face de la terre. La féodalité a disparu la première; la monarchie s'en va si vite que nous la jugeons à peine digne de nos coups. Le monopole et le capital suivront bientôt. La lutte sera terrible; mais elle est nécessaire et inévitable... Le capital n'est qu'une forme de l'esclavage. Nous ne pensons pas à faire la guerre en Angleterre. Nous espérons faire triompher nos droits par les moyens légaux, par acte du Parlement. L'aristocratie se révoltera : mais nous avons pour nous le nombre, l'intelligence et la discipline, et nous vaincrons en Angleterre plutôt que dans tout autre pays, parce que le travail et le capital y sont déjà organisés selon le système coopératif.

Sous ce rapport, l'Angleterre est supérieure à la France, où la terre et l'industrie sont divisées en petites parcelles, et où le travailleur est isolé et réduit à ses propres forces.

Si notre parti arrivait au pouvoir, le premier acte du Parlement serait de déposer la reine et de proclamer la République. Ensuite nous mettrions toutes les grandes propriétés entre les mains de l'Etat, qui les exploiterait au profit des producteurs. Quant aux oisifs, il n'y aurait rien pour eux.

On ne saurait grouper trop soigneusement les documents de toutes sortes qui nous éclairent sur l'*Internationale*. Celui que nous publions aujourd'hui a le double mérite de nous édifier sur certains projets et de nous prouver que... les loups se mangent entre eux.

G. C.

COURS D'ESTHÉTIQUE

J'allais partir pour Andresy et j'espérais passer la journée du dimanche étendu tout de mon long dans les hautes herbes de l'île, le nez en l'air, l'œil vaguement fixé sur les oïmes et les peupliers qui balançent leurs cimes sombres et échancrées sur le ciel, tour à tour d'un bleu intense et d'un blanc éclatant. Assoupi par le bruit des eaux du barrage, je me serais endormi, à coup sûr, en entendant les jolies canotières chanter dans le lointain la vieille chanson de mon ami Masini :

Quand le printemps se lève,
Riche comme un beau rêve, etc.

Longtemps bercé par les songes et les souvenirs, oubliant Versailles et ses conseils de guerre, j'aurais doucement souri au pêcheur à la ligne, qui m'aurait réveillé à l'heure du dîner en me disant avec orgueil :

— J'ai pris six gardons!

Ta lettre et ton envoi, mon cher Étienne, ont empêché ma flânerie dominicale, mais je suis sans regrets puisque tu me procures le plaisir de parler beaux-arts.

⁂

C'est donc bien vrai? Dans ce temps d'agitations et de tourmentes, on rencontre encore des gens assez amoureux de la simple nature pour s'occuper de la ligne et de la couleur? Il faut bien que je me rende à l'évidence puisque j'ai là, devant moi, les dessins, les esquisses et les tableaux que tu m'as envoyés ce matin, le fruit de ton travail depuis l'année dernière.

Tu me demandes mon avis. Tant pis pour toi : je te le donnerai avec cette rude franchise que tu connais.

D'abord, tes études de paysages sont trop poussées. On voit le squelette de tes arbres; on en compte les feuilles. Tu arrêtes avec fermeté les plans de tes terrains, les contours de tes fabriques. Mais, malheureux! ce vieux jeu n'est plus de mode. Nous recherchons des masses floconneuses, indécises, sans détails; ne dessinons plus; posons des valeurs, donnons de l'air et trouvons l'impression.

⁂

Pour tes grands travaux, c'est tout autre chose et je me complais à te féliciter sur les progrès que tu as faits depuis un an. Tu dessines assez bien un ensemble : tu connais ta ligne faciale, ta ligne médiane, ta ligne d'aplomb. Tu sais que, dans une figure qui porte sur une jambe, la ligne des épaules est contraire à la ligne des hanches. Tu sais encore faire une rotule en trèfle et un estomac en porte cochère. Tu supprimes la difficulté en escamotant les emmanchements. Bien plus, tu as trouvé la place approximative de deux ou trois têtes d'os et de cinq ou six muscles. Tu le vois, j'admire sincèrement tes qualités. Mais, cinq ou six muscles, est-ce assez? Je connais un peintre célèbre qui chaque semaine invente quelques muscles nouveaux, et les amateurs, en contemplant ces phénomènes, s'écrient à l'envi :

— Dieu! que ça y est!

— Comme c'est ça!

— Est-ce assez juste!

Je confesse toutefois qu'il est bon de mettre une certaine modération dans l'emploi de ces ingénieux procédés.

Tu dessines par plans carrés. C'est vieux, démodé, premier empire, bizantin. Arrête tes contours d'une manière sèche, mince, grêle, en affectant toutefois la courbe, *ligne de grâce*. Devant ce trait, découpé comme avec un rasoir, personne ne pourra mettre en doute ton élégance et ta correction. Et si l'Institut se réorganise... Qui sait?

Je ne veux pas te le cacher, mon cher Etienne, tes pieds et tes mains me font de la peine. C'est tout à fait mauvais. Ce sont choses difficiles à traiter, je l'avoue, mais copie l'antique tant bien que mal, en prenant soin seulement d'allonger le pouce et l'orteil, car, dans la nouvelle école, nous avons modifié les proportions surannées.

⁂

A propos de proportions, pénètre-toi de l'esthétique allemande et souviens-toi toujours que :

L'Être suprême doit avoir sept longueurs de tête, les cheveux blancs et les yeux bleus.

Les rois, les princes, les chefs du Pouvoir exécutif, six têtes et demie les cheveux blonds, les yeux fendus, les traits bien faits.

Les députés, six têtes, les cheveux noirs, le reste ordinaire.

Les paysans, cinq têtes et demie, les jambes cagneuses.

Les scélérats, cinq têtes, les cheveux rouges, les yeux louches.

— Mais, M. Thiers? me diras-tu.

— Eh! sans doute, M. Thiers! mais, est-il, oui ou non, chef du Pouvoir exécutif? Je ne sors pas de là. Il lui faut ses six têtes et demie.

⁂

Dans tes tableaux, le personnage doit toujours être vu de face; les autres plus ou moins de trois quarts, suivant leur importance; les confidents, de profil. C'est, du reste, comme à la Comédie-Française quand on joue la tragédie.

Tu peins en pleine pâte! Fi, que c'est laid! La peinture solide offusque les yeux : je ne sais pas pourquoi, mais il est certain qu'elle les offusque. Dorénavant, prépare ta toile avec un petit frotis de blanc d'argent pour les lumières et d'outre-mer pour les ombres. Reviens avec un léger glacis dans le ton naturel. Un rouge veut un bleu, un jaune veut un vert. Te souviens-tu de Jean-Louis? Eh bien, Jean-Louis mettait dans tous ses tableaux une touche de carmin si vive, si brillante, qu'il est devenu colonel d'état-major dans la garde nationale. Imite ce salutaire exemple. N'oublie pas de passer sur ta toile une sauce qui noie le tout, puis fais sécher et vernis.

Le vernis c'est la récompense des peintres.

Adieu, mon cher Etienne. Tu m'as fait passer une journée bien agréable. Mais, dans ma leçon, je me suis montré peut-être un peu pédant. Qu'en dis-tu?

ALEX. POTHEY.

LIVRES NOUVEAUX

LE LENDEMAIN DE LA MORT ou *la Vie future selon la science*, par Louis Figuier. 1 vol. — Hachette.

S'il est un problème qui préoccupe la conscience humaine, qui s'impose en quelque sorte à l'esprit dans toutes les circonstances graves où nous nous trouvons, c'est celui de la vie future. L'homme n'est-il qu'un être passager mourant tout entier et se désorganisant, corps et âme; sans espoir de résurrection? Pensée désolante et qui nous brise le cœur, lorsque nous songeons aux êtres aimés que nous avons perdus, à la compagne qui s'est endormie dans la tombe, à l'enfant qui ne nous a donné que ses premiers sourires!

C'est dans ces moments solennels que la conscience se replie sur elle-même et se pose cette question terrible :

— L'âme a-t-elle un avenir? Violemment séparée du corps, ne se réveille-t-elle pas dans un monde supérieur?

C'est à cette question que M. Louis Figuier a tenté de répondre en s'appuyant sur les données exactes de la science. Et s'il ne réussit pas à convaincre, du moins son hypothèse est-elle séduisante au delà de toute expression.

De plus, elle est éminemment moralisatrice. Selon lui, l'âme humaine tend à la perfection et l'existence terrestre n'est qu'une épreuve, ou plutôt une tendance à cet état parfait. Si l'homme a été méchant, son âme passe dans un autre corps, jusqu'à ce que, épurée, elle arrive au complet développement de ses attributs moraux. Après quoi, elle entre, par affinité, dans le monde des êtres surhumains, second degré de l'existence. Ces êtres vivent dans l'éther fluide qui remplit le monde entier, entre les diverses atmosphères. Ces êtres surhumains subissent eux-mêmes des vicissitudes, par leur tendance à la perfection. Et, de degré en degré, vont se confondre avec la masse solaire, source de beauté, de lumière et de vertu.

M. Figuier établit en même temps, par ses déductions scientifiques, que les planètes sont habitées; il se base sur ce principe que tout lieu habitable est nécessairement habité. Et rien n'est plus curieux que les déductions sur lesquelles il s'appuie pour décrire la forme probable et la nature des habitants des diverses planètes.

Et Dieu? dira-t-on. Là est le chapitre le plus remarquable du livre de M. Figuier. Plongeant l'imagination dans les gouffres de l'infini, il lui ouvre des espaces immesurables, et, rayonnant de grandeur et de puissance, Dieu résidant au foyer général, au centre universel d'attraction des mondes.

Le livre de M. Figuier est un des plus curieux qui aient été écrits depuis l'opuscule de Fontenelle, et je lui prédis un succès réel. Il est bon, après avoir réfléchi aux tristes petitesses de notre monde, de se laisser entraîner dans les espaces sans bornes où l'imagination se repose par l'immensité même des gouffres dans lesquels elle se perd.

JULES LEBRUN.

—

Notons, en finissant, le tome premier du *Journal du Siége de Paris*, par Georges d'Heylli. Ce volume in-8°, de plus de 600 pages, conduit l'histoire du siége jusqu'au 1er octobre.

Le reste de l'ouvrage paraîtra par livraisons détachées.

LES PAYS-BAS ET L'ALLEMAGNE

Dans la dernière semaine du mois d'août 1870, le *Gaulois*, que l'attitude de la presse anglaise et du gouvernement britannique indignait à juste titre, écrivait :

« L'Angleterre se réjouit de nos malheurs et applaudit aux succès de la Prusse et de l'Allemagne.

« La reine Victoria, plus fidèle à sa haine contre la France qu'aux intérêts bien entendus de son peuple, a réussi à faire partager à la nation à la tête de laquelle elle est placée les préjugés surannés qui l'animent.

« Eh bien! nous le disons à l'Angleterre et à sa reine : Vous porterez plus lourdement encore que la France les charges de cette guerre, dans laquelle nous succombons. A l'Allemagne unifiée, il faudra de vastes débouchés sur la mer; à cet immense corps territorial, il faudra de vastes poumons : sous peine de rester toujours inférieure à elle-même, l'Allemagne continentale devra songer à s'assurer une influence prépondérante sur toutes les mers du globe. Maîtresse de l'Alsace et de la Lorraine, ayant, par le Schleswig du Nord, un débouché — mais un débouché étroit — sur la mer du Nord, la Prusse jettera les yeux sur la Hollande, dont la possession lui permettra de faire échec à l'Angleterre, d'un côté, et sur le Danemark, qui, placé entre ses mains, la fera maîtresse de la mer Baltique.

« De la sorte, la Russie serait contrainte à diriger ses vues maritimes sur la mer Noire, où, par la force des choses, elle fera de ce côté échec à la puissance britannique. »

Une année s'est écoulée; l'attitude nouvelle de la Prusse qui nous est signalée commence à donner raison à notre prophétie de 1870. Quoiqu'on ait affirmé le contraire, nous tenons de source excellente que le cabinet de St-Pétersbourg a été mis au courant par la Hollande, le Danemark et la Suède des projets ambitieux étudiés en ce moment par le prince de Bismarck. Le chancelier de la Confédération songe à s'emparer sans coup férir, grâce à la seule crainte qu'il inspire, de la Hollande et de ses ports, du Danemark et de ses détroits. Le jour où il aura réussi à contracter avec l'Autriche et l'Italie les alliances nécessaires pour paralyser la France et isoler la Russie, ce jour-là il démasquera ses batteries et dira : Le Danemark et les Pays-Bas n'existent plus. Il m'appartiennent, parce que la force prime le droit et que je suis le plus fort.

Le vieux parti russe voit tout cela. Il a l'instinct des calamités dont le menace l'Allemagne; mais le parti moscovite est dominé auprès du czar par le parti allemand, favorable à la Prusse.

FEUILLETON DU *GAULOIS*.—N° 58. (1)

22 AOUT 1871.

DÉFUNT BRICHET

XXVIII

(*Suite.*)

A ce désir de voir son fils, exprimé par le duc, Brichet s'élança vers la porte, disparut pendant une minute et revint, portant sur ses bras un poupon frais et rose que de Vivonne, ébahi, contempla en se disant :

— Quel tour la commère Brichet a-t-elle donc joué à son mari?

Couvant sa progéniture d'un regard attendri, le clerc du procureur poursuivit avec l'accent de la plus profonde reconnaissance :

— Oui, mon généreux protecteur, voici votre filleul. Le premier mot que balbutieront ses petites lèvres sera votre nom, et sa vie, comme la mienne, se passera tout entière à prier pour celui qui nous a si noblement préservés de l'infamie et de la misère.

— Alors, Brichet, tu es complétement heureux? fit le duc, ému par cette franche joie.

— Ah! monseigneur, songez-y donc? un seul jour me donne à la fois liberté, enfant, femme et fortune... oui, fortune, car je vous le promets, je vais rudement travailler pour mon mioche et je saurai faire prospérer l'étude de Luchat pour laquelle j'ai traité, grâce à vos louis d'or.

— Dès ce jour tu peux compter parmi tes clients la maison de Mortemart.

— Merci, monsieur le duc. Maintenant, je n'aurai plus rien à désirer quand vous m'aurez désigné le jour du baptême.

— Ah! c'est vrai. Alors, mettons dans quinze jours. Je tiens à ce que ta femme soit bien rétablie, appuya de Vivonne, qui voulait apprendre la vérité de Mme Brichet.

— Dans quinze jours, c'est convenu, monseigneur, fit le clerc, qui partit radieux de bonheur.

M. de Vivonne n'eut pas besoin d'attendre la quinzaine ni d'interroger Mme Brichet pour savoir tout.

Le lendemain, il reçut la visite du chirurgien qui avait soigné l'accouchée.

Cette visite était intéressée; le docteur venait pour toucher le prix de ses soins.

Ce prix avait sans doute été fixé d'avance à une certaine somme, car le duc posa sur la table une fort respectable pile de louis, en disant :

— Voici ce qui a été convenu.

— Le chirurgien compta de l'œil, mais n'étendit pas la main vers l'or.

— Eh bien, docteur, est ce que les louis vous font peur? demanda de Vivonne, étonné de ce peu d'empressement.

— Oh! ce n'est pas cela, dit le chirurgien.

— Qu'est-ce donc alors? Voilà bien le prix exigé par vous.

— Oui, mais monseigneur est trop juste pour ne pas convenir qu'à double peine il faut toujours double salaire.

— Comment! double salaire?

— Puisque, je le répète humblement, j'ai eu double peine.

— Que me chantez-vous là?

— Est-ce que monseigneur ignore ce qui s'est passé?

De Vivonne tendit l'oreille.

— Parlez, fit-il.

— Monsieur le duc se souvient-il qu'après avoir posé l'enfant dans la voiture je lui ai demandé la permission de revenir près de la mère, qui avait besoin de derniers soins?

— Oui; après?

— Je croyais que j'en avais fini..... Quelle erreur! je n'étais qu'à moitié de ma besogne.

— Vraiment?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Quand je suis revenu près de l'accouchée, j'ai trouvé Mme Brichet en proie à de nouvelles douleurs et, vingt minutes plus tard, elle a mis un autre bambin au monde.

— Un second enfant!

— Oui, le frère jumeau de celui qui, à ce moment, voyageait en poste.

Cette révélation suffisait pour tout expliquer à de Vivonne.

— Monseigneur est maintenant à même de décider si j'ai gagné deux fois mes honoraires? reprit le docteur.

— C'est juste, répliqua le duc en ajoutant une seconde pile de louis à la première.

Cette fois, le médecin étendit une main avide et crochue qui se referma sur la double proie.

Puis, saluant bien bas, il gagna la porte en disant à de Vivonne, comme s'il lui supposait l'envie de se créer une collection d'enfants :

— A la prochaine fois, monseigneur.

Il avait à peine disparu que le duc partit d'un franc éclat de rire.

— Par Vénus! se dit-il; je comprends maintenant pourquoi la petite Brichet a fait délivrer tout de suite son époux, sans avoir besoin de temps pour arranger son histoire d'enfant mort en naissant... Ah! il y a gros à parier que Brichet quittera cette terre sans avoir jamais appris qu'il a été doublement père.

Et, sans grande impatience, il attendit l'heure qui devait le remettre en présence de la jeune femme.

Enfin le jour du baptême arriva.

Encore pâle, mais se redressant sous le souffle du bonheur revenu, Mme Brichet, en voyant apparaître de Vivonne à ses côtés, lui adressa un si suppliant regard, que le duc comprit ce muet appel fait à son honneur.

La foule énorme, accourue pour être témoin de l'incroyable chance des deux époux, s'était respectueusement écartée du grand seigneur qui daignait être le parrain de l'enfant d'un petit bourgeois. Quant à Brichet, il venait de s'éloigner, en quête du curé retardataire.

Pendant ce court instant qu'ils furent isolés, le duc souffla à l'oreille de la tremblante femme :

— Rassurez-vous, madame. Je vous donne ma foi de gentilhomme que notre secret me suivra dans la tombe.

Une lueur joyeuse éclaira le visage de Mme Brichet, qui, tout aussitôt, redevint triste.

Car de son cœur à ses lèvres était montée une question qu'elle n'osait prononcer.

Elle finit pourtant par rassembler tout son courage, et, la rougeur au front, elle murmura bien bas :

— Qu'est-il devenu?

Deux fois mère, elle songeait à cet autre enfant qui avait été la rançon de son époux.

Le duc voulut en finir tout de suite avec le passé, en assurant, au prix d'un coup douloureux, la tranquillité future de cette femme, et répondit :

— Il est mort!

Un nerveux papillotement des paupières trahit l'effort de Mme Brichet pour retenir ses larmes; elle courba douloureusement la tête et soupira :

— Le ciel me punit déjà!

De Vivonne eut pitié d'elle et, de sa plus douce voix, il reprit :

— Reprenez courage, mon enfant. Ne voyez-vous pas, au contraire, que le ciel vous protégeait? Au prix d'un enfant qu'il avait condamné d'avance, il vous a rendu tout le bonheur que vous méritiez.

Ce fut la dernière fois que de Vivonne vit Mme Brichet.

La première fougue de jeunesse passée, il entra dans cette carrière d'honneurs et de dignités, que la faiblesse du roi et surtout l'amitié de Mme de Montespan lui firent si splendidement large.

Car l'ambition de Mme de Montespan était enfin satisfaite.

En deux ans, elle avait supplanté Mlle de La Vallière dans le cœur du roi, et, durant les quinze années de sa faveur, elle le rendit père de huit enfants plus authentiques que celui dont, avec l'aide de son frère, elle avait un instant voulu doter le monarque.

Tant qu'elle tint Louis XIV sous le charme, Athénaïs de Mortemart fut l'infatigable protectrice du duc de Vivonne, qui entassa charges sur charges, ainsi qu'on a pu en juger par la nomenclature que nous avons donnée.

Les événements s'étaient succédé si nombreux dans la vie du frère de la favorite, qu'il avait à peu près oublié l'aventure de Mme Brichet quand, dix-huit années après la double naissance, de Vivonne, devenu général des galères, s'était vu en présence du premier fils de Mme Brichet, ce jumeau que sa sœur Athénaïs avait fait abandonner dans un fossé de grande route.

Une sorte de remords l'avait mordu au cœur.

Mais dans ce misérable, si profondément corrompu malgré sa jeunesse, de Vivonne avait compris que le repentir était impossible et que le bagne ne pouvait lâcher une pareille proie.

Comme nous l'avons dit, il s'était borné à lui assurer la vie sauve contre l'inexorable pénalité du bord, sans prévoir quelle série de tortures résulterait de son acte de clémence pour celui dont il avait voulu adoucir le sort.

On comprendra maintenant tout ce qu'il y avait de vrai dans cette réflexion de M. de Vivonne quand, à son départ de Toulon, en songeant au galérien laissé à bord, il s'était écrié :

— Singulière destinée! ce garçon va pourrir aux galères, après avoir été sur le point de jouir d'une existence princière!

Mais avant de revenir à ce forçat s'évadant après trente-sept années de galères pour s'enrôler dans la bande de Cartouche, il nous faut d'abord en finir avec le ménage Brichet, que nous reprendrons à la porte de l'église, après la cérémonie du baptême.

Devenu successeur de son patron Luchat et s'enrichissant dans son étude mise en vogue par la clientèle du duc de Vivonne et de Mme de Montespan, Brichet, disons-nous, vécut sans se douter jamais que par le monde il avait un autre fils que celui qu'il voyait grandir à ses côtés et qu'il élevait dans son fanatisme de reconnaissance pour M. de Vivonne, le bienfaiteur qui, après l'avoir arraché aux galères, avait commencé sa fortune.

Vingt-huit années après son pacte avec Mme Brichet, le duc mourait sans avoir jamais soufflé mot du passé.

Trois ans plus tard, la femme du procureur quitta cette vie et, en se refermant sur elle, la pierre du tombeau ensevelit le secret de la naissance du second enfant.

Veuf et millionnaire, nous avons vu le procureur Brichet, pour lequel l'heure de la retraite avait sonné, céder son étude à son fils et se faire bâtir sur le quai de Béthune le magnifique hôtel où resplendissait en son cadre doré le portrait de Vivonne.

Il allait prendre possession de cet asile préparé pour sa vieillesse, quand la mort, à son tour, vint le frapper.

Seul ici-bas survécut donc Brichet fils, notre Brichet, le héros de l'histoire que nous contons, lui que nous avons aussi vu, quand il fut veuf de la fille du savetier Pigeot, épouser Aurore Fouquier, disparaître un beau matin, puis revenir deux années plus tard d'un long et lointain voyage pour vivre entre sa femme et sa fille.

Et maintenant que nous avons apuré un passé qui va nous donner la clef de bien des mystérieux événements de notre dramatique histoire, nous reviendrons à l'hôtel du quai de Béthune à l'heure où les cloches de l'église Saint-Louis tintaient tristement pour le service funèbre du pauvre Brichet, dernier du nom, que la foule croyait être mort d'une congestion cérébrale.

Dans quel but Colard avait-il agi?

Pourquoi ce modèle des serviteurs, qui semblait tant aimer son maître, l'avait-il empoisonné?

Pourquoi enfin, resté seul en l'hôtel déserté par tous ses habitants, qui assistaient à la cérémonie, le vieil intendant écoutait-il joyeux la lugubre sonnerie qui lui annonçait que le corps de sa victime était descendu dans le caveau de l'église?

Pour répondre à toutes ces questions, nous reprendrons notre récit au moment où, derrière le valet empoisonneur qui se croyait sans témoin, s'était élevée une voix qui lui avait lancé cet unique mais terrible mot :

— Assassin!!!

A la vue de celui qui avait parlé, Colard, on s'en souvient, s'était évanoui.

C'est que l'épouvante avait été immense dans l'âme du coupable!

Qu'on en juge!

On entendait encore au loin la voix des chantres de l'église, psalmodiant les prières pour le repos de l'âme de celui qu'on descendait en sa dernière demeure...

Et, derrière lui, Colard, en se retournant, avait vu se dresser celui-là même sur le cercueil duquel la foule émue jetait, en ce moment, l'eau bénite.

C'était Brichet lui-même!

EUGENE CHAVETTE.

(*La suite à demain.*)

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de lettres.